

210C0112

FR0000050320-OP001-RA01-AS01-OP002-AS02

28 janvier 2010

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de rachat par la société de ses propres actions à titre principal et de l'offre publique d'achat simplifiée à titre subsidiaire dans le cadre d'un programme de rachat par la société de ses propres actions.
- Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée par la société de ses bons de souscription ou d'achat d'actions remboursables.

RADIALL

(Euronext Paris)

Le 27 janvier 2010, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de la société RADIALL visant ses propres actions et l'offre publique de ladite société visant ses bons de souscription ou d'achat d'actions remboursables (BSAAR) A et B, déposées par Oddo Corporate Finance, agissant pour le compte de la société RADIALL (cf. Décision & Information 210C0103 du 27 janvier 2010).

La note d'information relative à ces deux offres publiques (visa n°10-016 du 26 janvier 2010) a été diffusée et les autres informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqué publié ce jour).

L'assemblée générale mixte des actionnaires de RADIALL du 27 janvier 2010 a approuvé la résolution visant l'annulation des actions et la réduction de capital.

En application de l'article R. 225-154 du code de commerce et de l'article 231-32 du règlement général, l'offre publique visant les actions RADIALL sera ouverte **du 29 janvier au 18 février 2010 inclus**.

En application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée visant les BSAAR RADIALL sera ouverte **du 29 janvier au 18 février 2010 inclus**.

L'offre publique visant les actions RADIALL est centralisée par Nyse Euronext Paris.

Dans le cadre de l'offre publique visant les BSAAR RADIALL, Oddo Corporate Finance se portera acquéreur, notamment sur le marché, pour le compte de RADIALL, des BSAAR A et B qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé aux prix respectifs de 4,90 € par BSAAR A et 1,75 € par BSAAR B. Cette offre fait également l'objet d'une procédure semi-centralisée par Nyse Euronext Paris.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation des deux offres et leur calendrier détaillé.